

Rapport d'activité 2016

```
20000
```

Sommaire

1	1 /	Rap	port moral du Président	p.4
2	1	nfo	MIE, Qui sommes -nous ?	p.6
3			eur-e-s isolé-e-s étrangers/ères / eur-e-s non accompagné-e-s, qui sont-ils/elles ?	p.10
4	è	à l'a	nforcer les capacités des acteurs qui contribuent accompagnement et la prise en charge des mineurs és étrangers	p.12
	4	4.1	La richesse du travail en réseau pluridisciplinaire : poursuivre l'élargissement de la plateforme InfoMIE	p.14
	4	4.2	Des espaces dédiés à la transmission des savoirs et savoir-faire et aux échanges de pratiques	p.15
	4	4.3	L'ouverture ultra marine	p.25
5	ι	a r	tenir les professionnels de terrain dans éalisation de leur mission L'alimentation quotidienne du centre ressources www.infomie.net	p.26
	Ę	5.2	Les permanences juridiques d'InfoMIE – nationales	р.34
			Les journées de formation/sensibilisation	р.40
	Ę	5.4	La liste de travail InfoMIE-RIME	p.42
	Ę	5.5	La lettre d'actualité d'InfoMIE	p.43
	Ę	5.6	Nouveau mode de diffusion de l'information, le réseau social Twitter	p.43
6	LN	4e t	tre en œuvre notre proiet	p.44



Rapport moral du Président



L'année 2016 – a été celle du dixième anniversaire du centre ressources INFOMIE (www.infomie.net). Elle a été intense et a conforté, s'il en était besoin, l'utilité sociale d'InfoMIE et le rôle, assuré et assumé, de rendre un service d'intérêt général pour ses usagers et bien au-delà.

Cette plateforme nationale, a pour objet , et particularité, de réunir autour de la table l'ensemble des acteurs gravitant autour des MIE (mineurs isolés étrangers), acteurs qui ne partagent pas toujours le même point de vue mais qui peuvent échanger et confronter leurs positions , leurs interrogations également, dans des espaces de travail offerts par la plateforme.

À cette composition pluri-acteurs, qui en fait la richesse, s'ajoute le caractère inédit de l'année 2016 : réformes législatives, démantèlement du bidonville de Calais, camp de Grande-Synthe.... Cette année a été une année de challenges pour l'équipe d'InfoMIE.

En 2016, à l'occasion de la promulgation de la loi protection de l'enfance du 14 mars, Info-MIE a pleinement joué son rôle d'information sur les nouvelles dispositions législatives applicables notamment aux mineurs isolés étrangers/mineurs non accompagnés (MNA).

Par ailleurs, InfoMIE a su se mobiliser pour répondre aux très nombreuses demandes des professionnels et des MIE dans le contexte spécifique du démantèlement du bidonville de Calais et de la mise en place des CAOMI – Centres d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés.

Malgré une actualité brûlante sur le sujet des mineurs isolés étrangers, comme en témoignent les données quantitatives de notre activité annuelle, nous sommes aujourd'hui préoccupés quant à la pérennité de notre activité – rappelons-le encore, unique aux niveaux national et européen.

Dans une période où les MIE/MNA, qui sont avant tout des enfants et nous n'aurons de cesse de le répéter des enfants en danger, demeurent au cœur du dialogue entre Etat et Conseils départementaux, où leur place au sein de la protection de l'enfance ne cesse d'être remise en question, où le parcours migratoire de ces jeunes est de plus en plus marqué par des violences, où le récit de ces violences est de plus en plus dur à réceptionner pour les acteurs de terrain, les espaces d'échanges et de travail qu'offre InfoMIE sont plus que précieux.

À nous, organisations membres, adhérents individuels, acteurs de terrain et usagers de nous mobiliser fortement et immédiatement pour développer INFOMIE, en souhaitant que la nouvelle équipe gouvernementale et le futur parlement seront attentifs et bienveillants sur ce sujet.

Roland Biache, Président d'InfoMIE



InfoMIE Qui sommes-nous?



NOTRE HISTOIRE

En janvier 2005, l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) publiait un rapport sur les conditions d'accueil des mineurs isolés étrangers/mineurs non accompagnés en France, suite à une enquête menée auprès de 64 départements. Dès 2005, ce rapport rappelle fermement que le phénomène des mineurs isolés étrangers est et demeurera un phénomène pérenne.

L'un des constats présentés dans ce rapport révèle alors une difficulté et un manque d'accès prégnant aux informations, au droit applicable dans le domaine des mineurs isolés étrangers. Selon ce même rapport, il est primordial pour améliorer la prise en charge de ces jeunes vulnérables de créer, de constituer des plateformes ou réseaux coordonnés d'acteurs réunissant divers partenaires publics et associatifs.

>>>>>> L'esprit d'InfoMIE était né.

Le 6 décembre 2006 est ainsi créé et mis en ligne le centre ressources www.infomie.net dont le but est alors de recenser et compiler toute la littérature existante sur la question des mineurs isolés étrangers/mineurs non accompagnés et surtout mettre en exergue le droit applicable.

En 2009, le projet InfoMIE s'autonomisera en association loi 1901 pour devenir une véritable plateforme nationale d'acteurs concernés par la question des MIE.

Depuis sa création, la plateforme nationale InfoMIE, dont le centre ressources est l'outil le plus connu, n'a eu de cesse de s'élargir, dans une logique pluridisciplinaire et pluri acteurs.

Cette plateforme nationale à la composition inédite a ainsi le privilège de regrouper associations, structures de protection de l'enfance (foyers, MECS,...) ministères, autorités indépendantes, conseils départementaux et professionnels (médecins, avocats, psychologues, éducateurs...) accompagnant au quotidien ces jeunes vulnérables.

InfoMIE est le fruit du travail de ses membres et partenaires.







NOS OBJECTIFS:



- Concourir à la protection des mineurs isolés étrangers, jeunes particulièrement vulnérables, car exposés au danger d'exploitation
- > Permettre aux mineurs isolés étrangers de bénéficier d'une prise en charge efficace et adaptée à leurs besoins spécifiques, en adéquation avec le principe « d'intérêt supérieur de l'enfant » posé à l'article 3 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, ratifiée par la France en 1990
- > Diagnostiquer et répondre aux besoins d'information, de conseil et de soutien exprimés par les professionnels qui travaillent en direction des mineurs isolés étrangers

DES CHIFFRES CLÉS:



52



OUTIL SANTÉ
PUBLIÉ



10 ANS
DU CENTRE
RESSOURCES



384

CONSULTATIONS

JURIDIQUES
(HORS CALAISIS)

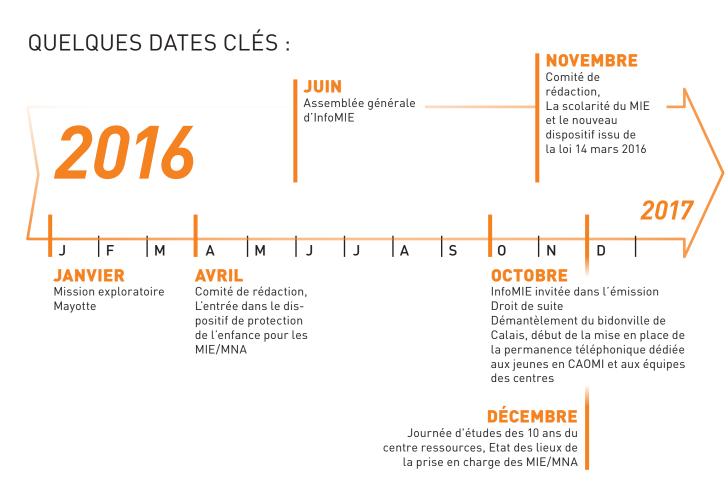
JOURNÉE D'ÉTUDES ORGANISÉE 19 DÉPARTEMENTS REPRÉSENTÉS

132
PARTICIPANTS

LES DESTINATAIRES D'INFOMIE



- Les professionnels issus du travail social, de l'enseignement, de la justice et de la santé
- > Les formateurs et étudiants du secteur de l'enseignement du travail social
- > Les Conseils départementaux, chefs de file de la protection de l'enfance
- > Les chercheurs spécialisés dans la protection de l'enfance, le droit des étrangers, les droits humains, etc.
- > Les mineurs isolés étrangers et jeunes majeurs.



Mineur-e-s isolé-e-s étrangers/ères / Mineur-e-s non accompagné-e-s, qui sont-ils/elles ?



Mineur-e-s isolé-e-s étrangers/ères, mineur-e-s non accompagné-e-s, mineurs privés définitivement ou temporairement de la protection de leurs parents. Autant d'appellations pour des jeunes vulnérables qui, du fait de leur minorité et de leur isolement, sont en danger et relèvent donc de la protection de l'enfance. Quel que soit le débat autour de la nomenclature à retenir, les mineurs isolés étrangers vont être confrontés à des obstacles qui n'existent qu'en raison de leur extranéité : entrée dans le dispositif de protection de l'enfance, détermination de leur âge, de leur minorité, reconnaissance de leur identité, droit à l'éducation, à la santé...

QUI EST MINEUR-E ISOLÉ-E ÉTRANGER/ÈRE?

La loi n° 2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant retient la notion de « mineur privé temporairement ou définitivement de la protection de sa famille » au sein de l'article L. 221-2-2 du code de l'action sociale et des familles (CASF). Les articles L112-3 et L221-2-2 du CASF précisent que ces jeunes « privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille » entrent dans le droit commun de la protection de l'enfance et relèvent donc à ce titre de la compétence des départements.

Ainsi, un mineur isolé étranger est une personne de moins de 18 ans, n'ayant pas la nationalité française et qui se trouve séparée des titulaires de l'autorité parentale sur le territoire français. Parce qu'il est mineur, et parce qu'il est séparé de son ou ses représentants légaux, et donc dans une situation d'isolement, ce jeune est un enfant en danger. De cette situation découle un besoin évident de protection. Ce jeune relève donc du droit commun de la protection de l'enfance.

Les enfants étrangers, (isolés ou non) présents sur le territoire français, du fait de leur minorité, n'ont pas à justifier de la régularité de leur séjour. En revanche, ces jeunes, particulièrement vulnérables, parce qu'ils sont de nationalité étrangère, devront à leurs 18 ans faire une demande de titre de séjour. Ils relèveront ainsi également du droit des étrangers.

Réorientation nationale des mineurs isolés étrangers

Ces jeunes vulnérables relèvent de la protection de l'enfance et donc de la compétence départementale. Or, certains départements remontaient depuis longtemps une inégalité entre les territoires. Certains départements étant des départements d'arrivée, alors que d'autres non.

En 2013, une circulaire du 31 mai 2013 dite Circulaire Taubira avait alors dessiné un dispositif national afin d'encadrer la mise à l'abri et l'évaluation des MIE mais également d'organiser une répartition nationale des MIE.

Après que le Conseil d'État ait, en 2015, annulé partiellement cette circulaire « Taubira » du 31 mai 2013, le gouvernement s'était engagé à donner une base légale au dispositif national de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation des mineurs isolés étrangers.

C'est chose faite avec la loi du 14 mars 2016 qui pose le principe d'une répartition de l'accueil des mineurs isolés étrangers entre les départements. Ainsi, un mineur isolé étranger reconnu comme mineur isolé dans un département X pourra faire l'objet d'une réorientation nationale dans un autre département.



Renforcer les capacités des acteurs qui contribuent à l'accompagnement et la prise en charge des mineurs isolés étrangers



À l'heure où l'accueil des mineurs isolés étrangers concerne, sans exception, l'ensemble des départements français (adoption de la loi relative à la protection de l'enfant du 14 mars 2016 réaffirmant le principe de répartition nationale des mineurs isolés étrangers), il convient de noter qu'un travail en réseau est d'autant plus nécessaire pour les professionnels qui découvrent ce public de jeunes en danger et doivent être opérationnels le plus rapidement possible.

La prise en charge des mineurs isolés étrangers requiert une approche nécessairement pluridisciplinaire (éducative, juridique, médicale - santé physique et psychique, etc.)

C'est la complémentarité des actions menées par les professionnels des différents secteurs qui garantit aux jeunes, mineurs isolés étrangers, un parcours adapté à leurs besoins spécifiques d'une part, et un parcours cohérent eu égard à leur double qualité d'enfants en danger et d'étrangers d'autre part.

C'est donc en permettant l'identification des professionnels concernés par l'accueil et l'accompagnement des mineurs isolés étrangers (travail quotidien de l'association InfoMIE) dans les différents territoires, métropolitains et ultra-marins, qu'une mise en synergie des compétences diverses est rendue possible.

Au-delà de l'identification, c'est la structuration d'une véritable plateforme qui permet la mise en place d'un travail en réseau : InfoMIE offre donc cet «espace» aux professionnels qui travaillent en direction des mineurs isolés étrangers.

LA PLATEFORME NATIONALE INFOMIE PERMET AINSI DE:

- > lutter contre l'isolement des acteurs.
- > mutualiser les savoirs et savoir-faire des professionnels,
- > faciliter certaines démarches (en invitant à répartir les tâches en fonction des compétences),
- > éviter les situations de blocage (anticipation des difficultés liées au passage à la majorité, respect des délais de recours etc.),
- > favoriser l'émergence de projets communs,
- > faire connaître les dispositifs innovants,

4.1 LA RICHESSE DU TRAVAIL EN RÉSEAU PLURIDISCIPLINAIRE : POURSUIVRE L'ÉLARGISSEMENT DE LA PLATEFORME INFOMIE

Depuis sa création en 2009, le réseau InfoMIE s'est étendu. 2016 s'est inscrit dans cette continuité de développement et ce, à différents égards :

9

NOUVEAUX MEMBRES ONT REJOINT LA PLATEFORME INFOMIE

- ECPAT France
- GAIA 94
- Urgence Jeunes (75)
- Maitre Catherine Daoud, Avocate, Barreau de Paris (75)
- Maitre Isabelle Roth, Avocate, Barreau de Paris (75)
- Corentin Bailleul, Migrinter
- Océane Uzureau (Ingénieure d'études, Migrinter)
- Edwige Fourot, Assistante sociale retraitée,
- Arlette Milosavlevijc, Assistante sociale, retraitée

DE NOUVEAUX PARTENAIRES ONT PARTICIPÉ AUX INSTANCES DE TRAVAIL D'INFOMIE :

- Le pôle Protection des personnes / Défense des enfants du Défenseur des Droits,
- Le Bureau de la Fraude documentaire, Ministère de l'intérieur
- la cellule d'évaluation EMA, département du Nord
- le CASNAV de Paris
- le CIO de Gaillac.

DES APPROCHES TOUJOURS PLUS DIVERSIFIÉES ONT PU ÊTRE IDENTIFIÉES AU SEIN DU RÉSEAU

venant réaffirmer le caractère pluridisciplinaire des actions menées par InfoMIE.

La plateforme nationale qui compte donc au 31 décembre 2016

52 membres a permis de répondre aux objectifs communs que se sont fixés ses membres, à savoir :

Favoriser la création de liens / d'échanges entre acteurs/experts privés et publics sur la thématique des mineurs isolés étrangers (lutte contre l'isolement des acteurs)

Favoriser la connaissance et la compréhension des problématiques des mineurs isolés étrangers (lieu technique de réflexion)

Favoriser l'émergence de solutions innovantes et opérantes (mise en synergie des compétences diverses)

Renforcer la capacité des acteurs de terrain (mutualisation des savoirs et savoir-faire)

Soutenir les acteurs de terrain (mise à disposition de ressources et d'outils)

4.2 DES ESPACES DÉDIÉS À LA TRANSMISSION DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ET AUX ÉCHANGES DE PRATIQUES

La thématique des mineurs isolés étrangers et jeunes majeurs est particulièrement complexe car elle relève à la fois de plusieurs corpus juridiques (protection de l'enfance et code de l'action sociale et des familles, droit des étrangers et code de l'entrée et du séjour des étrangers et demandeurs d'asile, ordre judiciaire/ordre administratif...), mais également de champs et disciplines très divers et imbriqués (politique, juridique, éducatif, médical, psycho-pathologique etc.)

Ainsi, par la mise en synergie des compétences diverses, des prises en charge adaptées et efficaces peuvent être élaborées et proposées aux jeunes, afin de répondre à leurs problématiques spécifiques. A cette fin, les acteurs de terrain qui travaillent en direction des mineurs isolés étrangers et expriment souvent un fort sentiment d'isolement ont besoin de se trouver/se retrouver, de «prendre de la hauteur de vue» pour reprendre souvent les propos des professionnels.

InfoMIE a donc proposé et animé en 2016 des lieux/des espaces propices aux échanges, consolidant les nouvelles formules proposées en 2015 afin de s'adapter au mieux aux besoins et demandes des acteurs. Notre méthode est simple : coupler des espaces de travail en petit comité et des instances plus larges.

4.2.1. Le Comité de rédaction d'InfoMIE instance plénière et pluridisciplinaire, lieu technique de réflexion

Initialement créé pour superviser le centre ressources en ligne www.infomie.net, le comité de rédaction tient également lieu de « lieu technique de réflexion » pour ses participants, membres et partenaires d'InfoMIE.

En effet, fin 2015 une nouvelle orientation avait été impulsée au Comité de rédaction en adoptant une approche thématique. L'idée est désormais d'aborder un sujet d'actualité, une thématique concernant les MIE et jeunes majeurs de manière transversale et pluridisciplinaire, en structurant ainsi les interventions et débats autour d'une seule et même thématique. Cette approche «ciblée» permet aux membres et partenaires de travailler en amont en ce sens et prendre la parole en fonction de l'angle de chacun, du quotidien de chacun. Ceci favorise ainsi les échanges et les changements de perspectives, donnant ainsi la parole à plusieurs structures et plusieurs professions sur une même thématique.

Organisé en table ronde élargie, ce format permet d'aborder plus en profondeur le sujet choisi selon différentes **approches** : scientifique, juridique et de terrain.

Cet angle thématique permet également de sortir de la logique francilienne, les structures et associations d'Île de France étant évidemment bien représentées pour des raisons pratiques (facilité de déplacement), et de donner ainsi la parole à d'autres départements.

DEUX COMITÉS DE RÉDACTION SE SONT TENUS EN 2016 :



Le 1er avril 2016

L'entrée dans le système de protection de l'enfance du MIE 40 participants

ORDRE DU JOUR:

Expériences associatives françaises

comment se passe une évaluation, le déroulé, la grille d'évaluation, les formations des évaluateurs, qui évalue ? le travail avec l'interprète ? les difficultés rencontrées ?

Mme Clara Mallet, Chargée de mission, Direction de la protection des mineurs isolés étrangers, France Terre d'Asile FTDA

Mr Jean-René GALAVERNA, Chargé de mission, Direction de la protection des mineurs isolés étrangers - Ancien évaluateur

Mr. Daniel Martin, Chef de Service, Réseau Accueil Insertion Hérault RAIH

Éclairages sur quelques points primordiaux à prendre en compte lors de l'évaluation du MIE Mr. Thierry Baubet, Pédopsychiatre, Hôpital Avicenne

Rappel des dispositions juridiques internes et recommandations internationales

Mr. Jean-François Martini, Juriste, GISTI



Le 8 novembre 2016

La scolarité du MIE et le nouveau dispositif issu de la loi 14 mars 2016 *29 participants*

ORDRE DU JOUR:

Point d'actualité sur la Mission Mineurs non accompagnés et les derniers instruments juridiques

Mme Sylvie Vella, Chef de la Mission Mineurs non accompagnés, Ministère de la Justice

Rappel du droit applicable et des enjeux de l'accès à l'éducation et de la scolarisation des mineurs isolés étrangers/mineurs non accompagnés

Maitre Emilie Dewaele, Avocat au Barreau de Lille

Le rôle de l'éducateur spécialisé et du travailleur social dans l'accès à l'éducation et la scolarisation des MIE/MNA et difficultés rencontrées pour les mineurs non pris en charge par l'ASE. Mr. Renaud MANDEL, ADMIE

4.2.2. Les groupes de travail d'InfoMIE, incubateurs et espace d'échanges des expertises, savoirs et savoir-faire

Il s'agit d'une nouveauté importante depuis la création d'InfoMIE mise en place au deuxième semestre 2015 et poursuivie en 2016.

Les principes d'action d'InfoMIE depuis sa création sont une approche pluridisciplinaire, le renforcement des capacités des acteurs, le partage des savoirs, savoir-faire et bonnes pratiques et la lutte contre l'isolement des acteurs.

Si le comité de rédaction permet une approche transversale des thématiques, par différents secteurs (cf. composition plurielle d'InfoMIE) et offre ainsi la possibilité aux acteurs de croiser leurs visions et de mettre à jour la réflexion commune sur les problématiques des mineurs isolés étrangers à une grande échelle, un nouvel outil a été proposé par InfoMIE à ses membres.

Ce nouveau format proposé à la rentrée de septembre 2015 de manière expérimentale répondait à une demande expresse des acteurs professionnels et bénévoles qui composent le réseau InfoMIE, le but étant de permettre une réflexion approfondie sur certains sujets, la construction de nouveaux supports propices à apporter des clefs de compréhension et ainsi faciliter leur travail d'accueil et d'accompagnement de ces jeunes étrangers en danger.

L'idée était de se réunir de manière plus restreinte que les Comités de rédaction, afin d'échanger sur le quotidien des acteurs et creuser plus en profondeur certaines questions, certains axes de travail.

Ces petits groupes permettent les échanges entre professionnels de différentes disciplines mais surtout entre acteurs (institutionnels, associatifs, personnes physiques) qui font de ces espaces de nouveaux formats de travail uniques, dépassant les traditionnels collectifs d'associations.

3 GROUPES DE TRAVAIL ONT ÉTÉ CRÉÉS, PORTANT SUR 3 THÉMATIQUES RETENUES COMME PRIORITAIRES PAR LES MEMBRES D'INFOMIE :



jurisprudence



santé



scolarité/formation professionnelle.

>>>>>>> INITIÉS EN 2015, ILS ONT PRIS UNE AMPLEUR CONSÉQUENTE EN 2016.

4 | Renforcer les capacités des acteurs qui contribuent à l'accompagnement et la prise en charge des mineurs isolés étrangers



LE GROUPE DE TRAVAIL SANTÉ D'INFOMIE

RAPPEL DES OBJECTIFS DU GROUPE DE TRAVAIL SANTÉ :

- 1 Sensibiliser les acteurs travaillant en direction des mineurs isolés étrangers aux problématiques de santé (physique et psychique) de ces jeunes vulnérables.
- Apporter des clefs de compréhension aux acteurs sur des questions telles que (liste non exhaustive) :
 - l'accès à la santé (cadre juridique, représentation légale du mineur, consentement ...) et ce que recouvre le droit à la santé
 - les outils permettant le suivi médical des mineurs isolés étrangers
 - comment éviter les erreurs de diagnostic avec les mineurs isolés étrangers (approches interculturelles, transculturelles...)
 - les interactions entre santé physique et santé psychique
 - etc.
- Produire des outils à l'attention des acteurs qui travaillent en direction des mineurs isolés étrangers
- Permettre de faire le lien entre les différents secteurs concernés par la thématique « Santé », tel que les secteurs associatif, hospitalier, universitaire, institutionnel etc.

Méthode:

- 1 le groupe de travail se réunit physiquement tous les 3 mois
- 2 Composition du groupe : groupe pluri-acteurs et représentatifs des différents professions (médecins, psychologues, infirmiers/ères, assistant-e-s sociaux/ales, juristes, éducateurs/trices...)
- **3** Les échanges à distance se poursuivent grâce à la mise en place de la dropbox Santé
- **4** Capitalisation des échanges de pratiques, des expertises, des savoirs et savoirs-faires
- **5** Exploiter les échanges issus du groupe de travail création d'outils de capitalisation dédiés

Afin de favoriser une représentation optimale des acteurs concernés par ce domaine, ce groupe de travail réunit à la fois des représentants des acteurs associatifs (MDM, FTDA, Hors la rue, Urgences Jeunes, Centre Primo Levi ect...), institutionnels (Défenseur des Droits, Ministère de la Justice, ...), collectivités territoriales (conseils départementaux membres d'InfoMIE et autres), personnels hospitaliers (Hôpital Avicenne, Hôpital Cochin, centres de soin, ...), structures concernées.

À cette approche pluri-acteurs, ce groupe de travail couple également une approche pluridisciplinaire en réunissant des représentants des différentes professions, des différents corps de métiers intervenant dans ce domaine : médecins, pédopsychiatres, psychologues, assistantes sociales, infirmières scolaires, éducateurs spécialisés..., membres du réseau InfoMIE ou partenaires.

En 2016, le groupe de travail santé c'est:



mise en place permettant le travail à distance



LU

parmi lesquels la Mission MNA du Ministère de la Justice, MDM, Pédopsychiatres de l'Hôpital Avicenne et de l'Hôpital Cochin, collectif Babel, Centre Primo Levi, Parcours d'Exil, ADSEA 77 – DAIS, FTDA, Imaje Santé Marseille, Urgences Jeunes, GAIA 94, Hors la Rue, le Foyer les Algues, L'Agenda, la Fondation Grancher,



5RÉUNIONS PHYSIQUES

en février, mai, juillet, septembre et novembre 2016 qui ont réuni en moyenne 15 participant-e-s



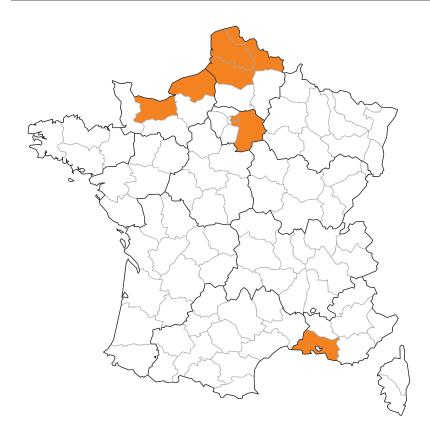
UN OUTIL ÉLABORÉ

sur le repérage des signes de souffrance à repérer chez le jeune isolé étranger

THÉMATIQUES ABORDÉES EN 2016:

les signes de souffrance chez le jeune isolé étranger, la situation de l'accès à la santé et aux soins dans le département du Nord, le temps et le récit chez le jeune isolé étranger, la consultation transculturelle

Départements représentés en 2016 au sein du Groupe de travail Santé d'InfoMIE



10 DÉPARTEMENTS

Les Bouches du Rhône, Le Calvados, Le Nord, Le Pas-de-Calais, Paris, La Seine Maritime La Seine-et-Marne, La Somme, La Seine-Saint-Denis, Le Val de Marne.

Le pôle Protection des personnes /Défense des enfants du Défenseur des Droits, la cellule d'évaluation EMA du département du Nord ainsi que le Conseil départemental du Val de Marne ont depuis rejoint le groupe.

Outil pratique - Le repérage des signes de souffrance chez le jeune isolé étranger

En 2016, un outil a été travaillé au sein de ce groupe portant sur « le repérage des signes de souffrance chez le jeune isolé étranger », disponible en accès libre sur le centre ressources www.infomie.net

La richesse du réseau InfoMIE est de regrouper en son sein différents acteurs, différents professionnels accompagnant les mineur-e-s isolé-e-s étrangers/ères / mineur-e-s non accompagné-e-s.

L'idée de cet outil est partie du constat de différents membres d'InfoMIE (associations, foyers, médecins, psychologues, éducateurs, ...) que la souffrance des jeunes n'était pas toujours perçue, comprise à temps. Bien souvent les équipes se retrouvaient face à un-e jeune passant à l'acte et conduit-e aux urgences psychiatriques.

L'objectif de cet outil est de partir de la réalité du travail et de l'expertise des membres d'InfoMIE, qu'ils soient médecins, psychiatres, pédopsychiatres, psychologues, éducateurs, assistant-e-s sociaux/sociales, foyers d'urgence ou d'accueil pérenne, associations, afin de donner aux acteurs de terrain des éléments pour repérer les signes de souffrance chez le/la jeune isolé-e étranger/ère.

L'idée ici n'est pas de donner des pistes de diagnostic, de transformer tout à chacun-e en médecin ou psychologue. L'objectif ici est de donner des éléments de compréhension, des clés de repérage des signes de souffrance du/de la jeune qui doivent conduire l'acteur à ouvrir le dialogue avec le/la jeune et de l'orienter le cas échéant vers des partenaires et/ou structures adaptés.

Le présent outil est ainsi structuré autour de trois parties. Un premier volet explore les facteurs de vulnérabilité et les situations à risque auxquels peuvent êtres confronté-e-s les jeunes isolé-e-s. Un second volet aborde les signes ou les sentiments chez le/la jeune isolé-e qui doivent nous questionner, nous acteurs de terrain accompagnant ces jeunes. Enfin, une troisième partie est destinée à aller plus loin, à expliciter certaines notions plus complexes telles que la dépression, le suicide, le syndrome de stress post-traumatique. »



Mis en ligne sur le centre ressources www.infomie.net , cet outil a été publié à 500 exemplaires. Il rencontre un large succès auprès des professionnels de terrain. Au 31/12/2016, 305 exemplaires papier avaient été distribués/envoyés par InfoMIE.

Un volet n°2 est actuellement en cours d'élaboration et portera notamment sur les thèmes suivants :

. Le deuil

Le transculturel

Les souffrances, raisons du départ

Le parcours migratoire

L'articulation de l'accompagnement éducatif et l'accompagnement thérapeutique.



LE GROUPE DE TRAVAIL « JURISPRUDENCE » :

RAPPEL DES OBJECTIFS DU GROUPE:

- Poursuivre le recueil national et l'analyse des jurisprudences par ressort de Cours d'appel
- Poursuivre l'alimentation de la matrice créée pour le recueil de jurisprudences, permettant le classement par thématique (assistance éducative, jugement de tutelle, aide provisoire jeune majeur, etc.), matrice mise à disposition des membres d'InfoMIE et des professionnels (ministères, avocats, juristes...) dans la dropbox
- Partages des pratiques et observations remontées par les acteurs de terrain concernant l'accès au droit et la protection des MIE/ MNA afin d'élaborer une cartographie des bonnes pratiques et difficultés rencontrées en fonction de chaque territoire, à l'instant t

Méthodologie :

- 1 le groupe de travail se réunit physiquement tous les 3 mois
- 2 Composition du groupe : groupe pluri-acteurs (Institutions, associations, structures de protection de l'enfance, Conseils départementaux, avocats...) et représentatif des différents professions (avocat, juristes, chefs de services, assistant-e-s sociaux/ales, éducateurs/trices...)
- **3** Les échanges à distance se poursuivent grâce à la mise en place de la dropbox Jurisprudence
- 4 Capitalisation des échanges de pratiques, des expertises, des savoirs et savoir-faire
- **5** Poursuivre le format « audition » : inviter un ou deux experts sur une question donnée par séance (ex : analyse des documents d'état civil et invitation de représentants du bureau de la fraude documentaire, etc.)

En 2016, le groupe de travail jurisprudence c'est :

217
JURISPRUDENCES DE L'ORDRE JUDICIAIRE

collectées, répertoriées et analysées, émanant de **19 Cours d'appel**

158
JURISPRUDENCES
DE L'ORDRE ADMINISTRATIF

collectées, répertoriées et analysées, émanant des **8 Cours administratives d'appel.**

Ces jurisprudences sont distribuées aux membres du groupe de travail régulièrement. Une matrice sous format de tableur classant en fonction des thématiques ces jurisprudences et mise à jour régulièrement est à disposition des membres du groupe de travail dans la dropbox. RÉUNIONS PHYSIQUES

en février, mai, septembre et décembre 2016 qui ont réuni en moyenne 20 participants

23
MEMBRES

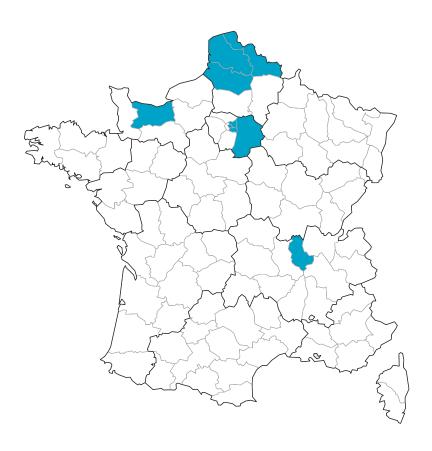
DES ACTES
DES RÉUNIONS
DE TRAVAIL
PHYSIQUES
PRODUITS ET
ENRICHIS

au 31/12/2016 dont la Mission MNA (DPJJ) du Ministère de la Justice, Ministère de l'Intérieur (Bureau de la Fraude documentaire), l'équipe de la Défenseure des enfants, Parcours d'Exil, ADSEA 77 – DAIS, FTDA, le GISTI, DEI-France, JDJ, Administratrice civile hors classe, Avocates du Barreau de Lille et du Barreau de Paris, Hors la Rue, GAIA 94, MDM, En temps, Forum Réfugiés COSI, ECPAT France, la Cellule EMA (Evaluation, Mise à l'Abri) – département du Nord, l'Agenda

UNE APPROCHE THÉMATIQUE DES SÉANCES DE TRAVAIL A ÉTÉ MISE EN PLACE EN 2016. AINSI LES THÉMATIQUES SUIVANTES ONT ÉTÉ TRAVAILLÉES :

- La jurisprudence de la Cour d'appel de Paris
- > L'analyse documentaire et la reconstitution de l'état civil Intervention du Chef du bureau de la fraude documentaire Mr. Brevet, Ministère de l'Intérieur et de l'Adjointe au chef du Bureau du droit de l'Union, du Droit international privé et de l'entraide civile, Mme Rodrigues, Magistrat, Ministère de la Justice
- Les examens radiologiques osseux Intervention du Dr Martrille, Médecin légiste, CHU de Nancy et du Dr Lipski, Radiologue, Administrateur de Médecins du Monde
- La nouvelle rédaction de l'article 388 du code civil et la notion de documents d'identité Intervention de Maitres Roth et Daoud, Avocates, Antenne des mineurs du Barreau de Paris

Départements représentés en 2016 au sein du Groupe de travail Jurisprudence d'InfoMIE



9 DÉPARTEMENTS

Le Calvados,
Le Nord,
Le Pas-de-Calais,
Le Rhône,
Paris,
La Seine-et-Marne,
La Somme,
La Seine-Saint-Denis,
Le Val de Marne.

En 2016, InfoMIE a été ravie de fidéliser, au sein des réunions du groupe de travail Jurisprudence la Mission MNA – DPJJ du Ministère de la Justice, les représentants du Bureau de la Fraude documentaire du Ministère de l'Intérieur, des représentantes de la Défenseure des enfants, des représentantes de l'Antenne des mineurs du Barreau de Paris.

La richesse du réseau InfoMIE et des échanges au sein des groupes tient à cette représentation des acteurs institutionnels au sein des instances de travail.



RAPPEL DES OBJECTIFS DU GROUPE

- Sensibiliser les acteurs travaillant en direction des mineurs isolés étrangers aux problématiques d'éducation de ces jeunes vulnérables.
- Apporter des clefs de compréhension aux acteurs sur des questions telles que : (Liste non exhaustive) :
 - l'accès à la scolarisation
 - l'accès à la formation professionnalisante
 - les dispositifs mis en place par les rectorats pour les élèves allophones nouvellement arrivés et/ou non scolarisés antérieurement etc.
- Permettre de faire le lien entre les différents secteurs concernés par la thématique « Scolarité », tel que le secteur associatif, l'éducation nationale, etc.

Méthode:

- 1 Le groupe de travail se réunit physiquement tous les 3 mois
- 2 Composition du groupe : groupe pluri-acteurs (Institutions, associations, structures de protection de l'enfance, Conseils départementaux, avocats...) et représentatif des différents professions (avocat, juristes, chefs de services, assistant-e-s sociaux/ales, éducateurs/trices...)
- 3 Les échanges à distance se poursuivent grâce à la mise en place de la dropbox Scolarité-Formation professionnelle
- 4 Alterner séances analyse des pratiques et formats audition : inviter un ou deux experts sur une question donnée par séance (ex : CASNAV et CIO concernant les tests EANA, DIRECCTE concernant l'octroi d'APT...)

En 2016, le groupe de travail Scolarité/Formation professionnelle s'est caractérisé par :



UNE DROPBOX

mise en place permettant le travail à distance



RÉUNIONS PHYSIQUES

en février, juin et septembre 2016 réunissant en moyenne 15 participants des actes des réunions physiques produits et enrichis



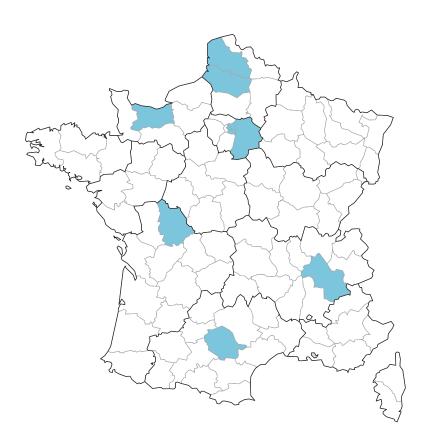
17 MEMBRES

dont: Mission MNA-DPJJ
du Ministère de la Justice,
Pôle Protection des
droits – affaire judiciaires
| Défense des enfants
- Défenseur des droits,
ADSEA 77 – DAIS, FTDA,
le GISTI, Administratrice
civile hors classe, Hors
la Rue, UNICEF France,
MECS la Barthe, ADMIE,
ALJ 93 - Alteralia, GAIA
94, L'ADMIE, En temps

LES THÉMATIQUES SUIVANTES ONT ÉTÉ TRAVAILLÉES EN 2016 :

- L'évaluation du niveau scolaire (les tests EANA), l'orientation et l'affectation des mineurs isolés étrangers – Intervention de Mr. Depecker, Chargé de mission – CASNAV de Paris et de Mr Boillon Conseiller d'orientation et psychologue – CIO de Gaillac
- La délivrance des autorisations provisoires de travail
- Présentation de la Décision MDE 2016-183 La situation des mineurs isolés étrangers à Paris, focus sur l'accès à l'éducation Intervention de Mme Dejean, Pôle Protection des droits affaire judiciaires | Défense des enfants Défenseur des droits
- Le fonctionnement du système UPE2A Intervention de Mme Boddaert, Professeur en classe UPE2A

Départements représentés en 2016 au sein du Groupe de travail Scolarité/Formation professionnelle



10 DÉPARTEMENTS

Le Calvados, L'Isère, Le Pas-de-Calais, Paris, La Seine-et-Marne, La Somme, Le Tarn, La Vienne La Seine-Saint-Denis, Le Val de Marne.

4.3. L'OUVERTURE ULTRA MARINE



MAYOTTE

Le département de Mayotte, particulièrement concerné par la problématique des mineurs isolés étrangers, est au cœur des réflexions de la plateforme d'InfoMIE depuis 2015. En effet, forte de son expérience et connaissance de la question des mineurs isolés étrangers en métropole, la plateforme InfoMIE a décidé d'ouvrir son action aux territoires ultra marins, bien conscientes que la thématique des mineurs isolés étrangers se posait de manière propre à la réalité de chacun des départements d'outre mer. 2015 a été l'occasion pour InfoMIE d'ouvrir ses réflexions et sa veille aux territoires ultramarins par le biais du département de Mayotte, particulièrement concerné par la thématique des mineurs isolés étrangers, afin d'adapter ses outils à destination des acteurs professionnels et bénévoles du secteur.

En raison des différents membres d'InfoMIE ayant des projets ou équipes à Mayotte, c'est tout naturellement vers ce département que l'association InfoMIE a commencé à travaillé en 2015. Une mission exploratoire organisée en début d'année 2016 a été réalisée par InfoMIE. Ainsi, parmi les sollicitations dans le cadre des permanences juridiques d'InfoMIE, en 2016, 3% des sollicitations émanaient de Mayotte.



GUYANE

Un nouveau membre d'InfoMIE travaillant en Guyane, Sociologue, a permis l'ouverture pour InfoMIE de l'étude de la question des MIE en Guyane.

La Coordinatrice de l'association InfoMIE est intervenue dans le cadre du Master 2 PIETAS Pratique et Ingénierie de l'Education, du Travail et de l'Action Sociale, de l'Académie de Guyane, sur la question des mineurs isolés étrangers. De la même manière que pour Mayotte, une mission sera organisée sur place pour rencontrer les acteurs et les structures concernés par la thématique des mineurs isolés étrangers et organiser des moyens de communication facilités avec le réseau InfoMIE présent en métropole.

InfoMIE ayant été fortement impactée par le démantèlement du bidonville de Calais dès octobre 2016 (voir infra), la mission qui devait avoir lieu au dernier trimestre 2016 a du être reportée sur 2017.



Soutenir les professionnels de terrain dans la réalisation de leur mission



L'association InfoMIE est née du constat que les acteurs de terrain n'avaient pas ou pas suffisamment à leur disposition les informations et connaissances nécessaires pour bien accompagner les mineurs isolés étrangers, et notamment les clefs de compréhension permettant d'articuler la législation relative à l'enfance en danger et celle relative au droit des étrangers.

En effet, en 2005, l'IGAS rend un rapport sur les conditions d'accueil des mineurs isolés étrangers1 au sein duquel plusieurs recommandations portent sur la nécessité de favoriser la connaissance du droit applicable aux MIE pour les acteurs de la protection de l'enfance. L'IGAS allait d'ailleurs plus loin à l'époque, en partant du constat de la multitude d'acteurs et de professionnels concernés par l'accueil et la prise en charge des MIE, et pronaît la constitution de plateformes pluri-acteurs.

Le centre ressources www.infomie.net a ainsi été créé, en 2006, en ayant pour objectif de capitaliser et diffuser le droit applicable à ces jeunes vulnérables aux professionnels et acteurs de terrain.

C'est dans cette logique d'accompagnement des professionnels et bénévoles qu'InfoMIE a commencé à développer des outils, à centraliser les informations ... et mène chaque année un important travail de diagnostic des besoins pour affiner ses « réponses ».

5.1. L'ALIMENTATION QUOTIDIENNE DU CENTRE RESSOURCES WWW.INFOMIE.NET

L'association InfoMIE gère un centre ressources en ligne (www.infomie.net) dédié à la thématique des mineurs isolés étrangers.

Ce centre ressources est aujourd'hui parfaitement identifié par les acteurs qui travaillent en direction des mineurs isolés étrangers et est devenu un outil réflexe pour ces professionnels.

Les 10 ans du centre ressources

www.infomie.net

Journée d'étude

États des lieux de la prise en charge des mineurs isolés étrangers/mineurs non accompagnés



Créé le 6 décembre 2006, le centre ressources a fêté son dixième anniversaire cette année. L'occasion d'organiser une journée d'études pour dresser un état des lieux de la prise en charge de ces jeunes vulnérables, 10 ans après.

Cette journée a regroupé

132
PARTICIPANTS

19
DÉPARTEMENTS
REPRÉSENTÉS
dont, 4 départements

franciliens.

La journée s'est articulée autour de quatre tables rondes :

- l'accès à la protection de l'enfance
- l'accompagnement éducatif des mineurs isolés étrangers/mineurs non accompagnés
- l'accès à l'éducation des mineurs isolés étrangers/mineurs non accompagnés
- la place de la santé dans le parcours du mineur isolé étranger/mineur non accompagné et du jeune isolé étranger.

En fil rouge, deux expositions étaient accessibles :

L'exposition « Regarde-moi! » met en scène les différents travaux réalisés en atelier d'art-thérapie par les jeunes suivis par l'association Hors la rue

le projet *Démineurs*, porté par l'association La Colline, qui propose, au sein de différentes structures d'accueil dédiées, un temps d'expression et de création individuelle à des jeunes primo-arrivants,

Nous avons eu également la chance d'accueillir le réalisateur Rachid Oujdi qui nous a présenté et diffusé son dernier documentaire, « *J'ai marché jusqu'à vous - récits d'une jeunesse exilée »*, et qui nous a fait le plaisir de mettre à disposition de notre journée d'étude l'exposition itinérante liée à ce documentaire

QUELQUES CHIFFRES PERMETTENT DE TÉMOIGNER DE L'INTÉRÊT (TOUJOURS CROISSANT) DES PROFESSIONNELS POUR LE SITE INFOMIE.NET :

www.infomie.net



Taux de fréquentation du site en 2016 :

710 636

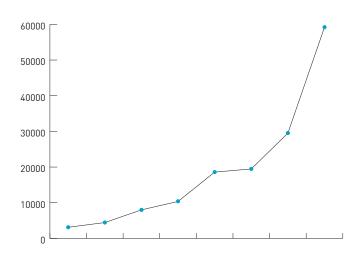
VISITES SUR TOUTE L'ANNÉE

(chiffres issus du site infomie.net). Rappel : en 2015, 354 146 visites sur toute l'année

soit une moyenne de 59 220 visites mensuelles,

avec des pics atteignant 60 000 et 70 000 visites sur un seul mois (en novembre 2016 : 72 203 visites)

Rappel des taux de fréquentation des exercices antérieurs :



2009 3 125 visites mensuelles en moyenne;2010 4 439 visites mensuelles en moyenne;

2011 7 998 visites mensuelles en moyenne;

2012 10 361 visites mensuelles en moyenne,

2013 18 584 visites mensuelles en moyenne,

2014 19 470 visites mensuelles,

2015 29 512 visites mensuelles en moyenne.

Cet outil, mis à disposition des acteurs de terrain (gratuitement - visites libres sur simple saisie de l'url www.infomie.net), constitue un moyen très efficace de véhiculer les données propices à une prise en charge adaptée aux besoins spécifiques des mineurs isolés étrangers.

Mais pour être efficace, le centre de ressources www.infomie.net doit intrinsèquement être enrichi quotidiennement et mis à jour régulièrement.

Cela se traduit par une importante activité de veille transversale sur la thématique des mineurs isolés étrangers.

L'équipe InfoMIE réalise cette veille par le biais de consultations de sites internet et d'abonnements à des listes de diffusion associatives et institutionnelles françaises et internationales (environ 200 sites visionnés de manière hebdomadaire), par la participation à des colloques, séminaires etc.

Cette collecte d'informations a également pour base les informations qui sont échangées au sein du réseau InfoMIE, qui travaille selon un principe collaboratif et selon un objectif commun : diffuser l'information pour une meilleure prise en charge des mineurs isolés étrangers.

La veille réalisée vise à repérer/actualiser le cadre juridique, à collecter les rapports institutionnels et associatifs, les études nationales, européennes et internationales, ainsi que les articles (de presse généraliste et de revues spécialisées) ayant trait aux mineurs isolés étrangers. Elle a également pour but de tenir à jour un agenda des colloques/conférences et formations sur le sujet et de procéder à l'alimentation constante d'un annuaire national des acteurs associatifs et institutionnels concernés par la prise en charge des mineurs isolés étrangers.

Le terrain de veille est ajusté/affiné en permanence grâce aux indicateurs issus des outils statistiques «céléo.net» et «SPIP», qui permettent d'analyser la popularité des «articles» (sens général du terme) mis en ligne et le taux de téléchargement de ces derniers.

Les informations issues de la veille sont soit mises à disposition en ligne de manière organisées, soit traitées afin d'enrichir et actualiser les dossiers thématiques du site



QUELQUES CHIFFRES AFFÉRENTS À LA DOCUMENTATION COLLECTÉE DURANT L'EXERCICE 2016 :

nombre total d'éléments disponibles sur le site infomie.net au 31 décembre 2016 :



5 102

CONTENUS PERTINENTS

COLLECTÉS,

RÉFÉRENCÉS OU

CRÉÉS PAR INFOMIE,

soit + 1255 éléments mis en ligne durant cet exercice



92 ÉVÉNEMENTS(formations, colloques, séminaires etc.) recensés en 2016 et mis à l'agenda,



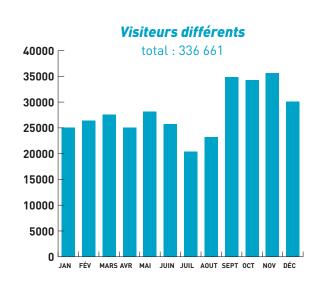
736
RÉFÉRENCES
DISPONIBLES
AU SEIN DE L'ANNUAIRE

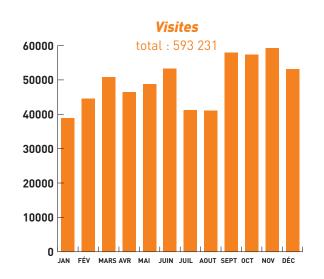
(informations recensées dans 94 départements métropolitains et outre-mer)

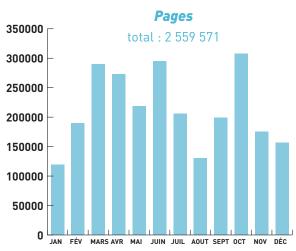
Outre le travail de collecte évoqué ci-dessus, InfoMIE se veut auteur d'un certain nombre de ressources, telles l'ensemble des articles juridiques contenus dans les «dossiers thématiques» du site (actualisés régulièrement), des outils pratiques (modèle de saisine du juge des enfants, de signalement, d'informations préoccupantes), des actes de colloques, des schémas de compréhension et d'analyse des dispositifs de prise en charge des mineurs isolés étrangers dans les différents départements, des panoramas des dispositifs et structures dédiés aux mineurs isolés étrangers sur le territoire français», etc.

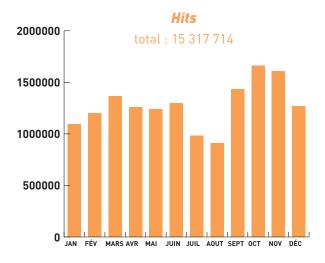
HISTORIQUE MENSUEL DU SITE WWW.INFOMIE.NET

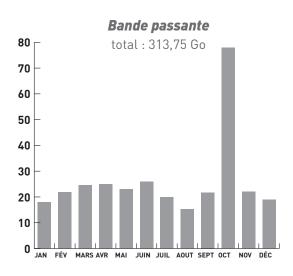
Statistiques issus du logiciel céléo - Awstats au 31/12/2016 :











Dossier thématique spécial CAOMI créé

Interpelée par le traitement des mineurs isolés étrangers sur le camp de Calais par les associations intervenant sur le camp et les autorités, InfoMIE a proposé aux acteurs locaux une série de rencontres dès la fin d'année 2015 / 1er semestre 2016, avec les membres de la plateforme agissant sur place et les autres acteurs locaux, associatifs et institutionnels. Il s'agissait en premier lieu de rappeler les fondamentaux de la protection de l'enfance, les outils juridiques à disposition et les responsabilités de chaque acteur mais également d'échanger les pratiques et proposer un soutien (voir notamment les deux sessions de formation réalisées, supra). Ces différentes rencontres ont permis de créer du lien entre InfoMIE et les acteurs sur place.

Ainsi, durant les mois précédant le démantèlement, InfomIE a été régulièrement sollicitée par les acteurs dans le cadre de sa permanence téléphonique nationale sur des situations individuelles de mineurs isolés.

À l'approche du démantèlement, identifiée comme structure ressources et observatoire, InfoMIE a pu suivre les évènements grâce aux différents éléments transmis par les associations locales. Les départs de mineurs isolés étrangers dans des bus à destination de CAOMI – centres d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés², InfoMIE a mis à disposition sa ligne téléphonique pour les jeunes mineurs isolés envoyés dans différents départements (voir permanences juridiques spécifiques au démantèlement du camp de Calais (- infra). La permanence téléphonique a été d'abord investie par les jeunes eux-mêmes puis par les équipes des CAOMI elles-mêmes.

Face à cette procédure inédite mise en place, tant dans la création des CAOMI que la mise en place de la procédure du Home Office concernant l'identification des mineurs en CAOMI relevant de la procédure de réunification familiale ou de l'« amendement Dubs », et afin d'appuyer les acteurs accompagnant les MIE dans ces centres, un dossier thématique sur le centre ressources www.infomie.net a été créé portant spécifiquement sur les CAOMI

InfoMIE a du adapter ses outils au fur et à mesure des sollicitations et au fur et à mesure de l'avancée de la procédure.

Ce dossier thématique a été constitué autour de 4 sous-dossiers/outils :

- Le cadre juridique des CAOMI
- Note à destination des mineurs en CAOMI (traduite en 6 langues), élaborée en partenariat avec le GISTI
- Note à destination des équipes des CAOMI Le droit applicable aux mineurs isolés présents dans les CAOMI
- Boite à outils Sortie des CAOMI



5.2. LES PERMANENCES JURIDIQUES D'INFOMIE - NATIONALES

Les professionnels et bénévoles impliqués dans la prise en charge des mineurs isolés étrangers peuvent, si les informations contenues sur le site internet d'InfoMIE ne répondent pas pleinement à leurs interrogations, adresser des demandes de renseignements par le biais du formulaire de contact en ligne accessible à partir du centre de ressources. L'équipe d'InfoMIE est également disponible par téléphone ou sur place au siège de l'association.

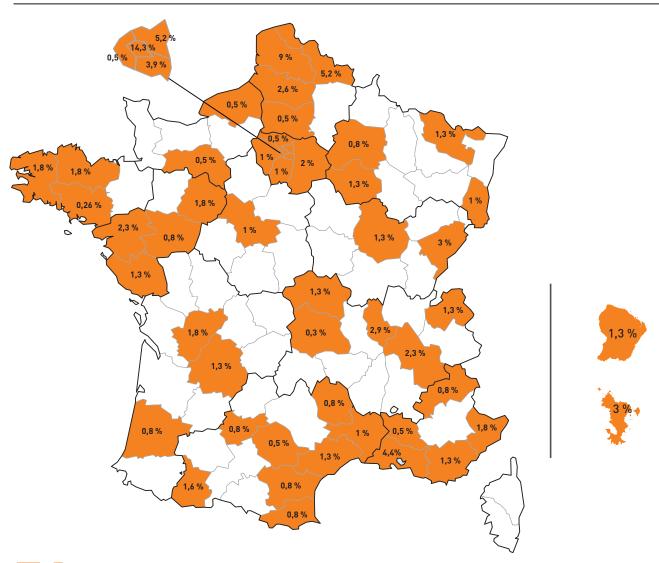
En 2016, la coordinatrice, épaulée de stagiaires juristes et élèves avocats, a répondu à **384 sollicitations émanant de professionnels, tous secteurs confondus, issus de 51 départements.** (+128 par rapport à l'exercice 2015).

Ces questions sont traitées dans un délai le plus court possible. L'équipe d'InfoMIE s'appuie sur ses compétences juridiques, mais également sur l'expertise des membres de l'association, souvent sollicités pour affiner les réponses apportées.

Attention. Ce chiffre ne comprend pas les sollicitations dans le cadre de la permanence mise en place spécifiquement pour les mineurs isolés de Calais et autres campements dans le Nord de la France, suite au démantèlement du bidonville (voir infra). Cette permanence est également l'occasion de faire circuler les expériences réciproques des acteurs de la prise en charge des mineurs isolés étrangers. En effet, ces derniers sont souvent confrontés à des problématiques assez proches au sein d'un même département ou d'un département à l'autre, et les retours sur l'évolution de la situation administrative ou juridique des jeunes pour lesquels ils ont sollicité une aide d'InfoMIE permettent de mutualiser les solutions dégagées.

Il convient de noter que la permanence est également très utilisée par les journalistes, chercheurs et étudiants qui cherchent à affiner leur compréhension du sujet, s'agissant notamment des aspects juridiques. Les articles, mémoires et thèses rédigés sont couramment adressés à InfoMIE pour validation de certaines parties techniques.

Origine géographique des permanences juridiques en 2016, pourcentage par département, 384 consultations réalisées au total.



51 DÉPARTEMENTS

03 : Allier 05 : Hautes-Alpes 06 : Alpes-Maritimes

10 : Aube 11 : Aude

13 : Bouches-du-Rhône

16 : Charente 21 : Côte-d'Or 22 : Côtes-d'Armor 24 : Dordogne 25 : Doubs 29 : Finistère 30 : Gard

34 : Hérault 38 : Isère

40 : Landes 41 : Loir-et-Cher 44 : Loire-Atlantique

48 : Lozère

49 : Maine-et-Loire

51 : Marne 56 : Morbihan 57 : Moselle 59 : Nord

60 : Oise 61 : Orne

62 : Pas-de-Calais 63 : Puy-de-Dôme 65 : Hautes-Pyrénées 66 : Pyrénées-Orientales

68 : Haut-Rhin 69 : Rhône 72 : Sarthe 74 : Haute-Savoie 75 : Paris

76 : Seine-Maritime 77 : Seine-et-Marne

77 : Seine-et 78 : Yvelines 80 : Somme 81 : Tarn

976 : Mayotte

82 : Tarn-et-Garonne

83 : Var 84 : Vaucluse 85 : Vendée 91 : Essonne 92 : Hauts-de-Seine 93 : Seine-Saint-Denis 94 : Val-de-Marne 95 : Val-d'Oise 973 : Guyane Les questions posées de manière récurrente au sein de la permanence d'InfoMIE en 2016 ont porté sur les thématiques suivantes :

> Orientation des MIE primo-arrivants repérés vers les structures chargées de les mettre à l'abri et d'évaluer leur minorité et leur isolement.

À noter : pour les cas relevant de l'Ile de France et signalés à la permanence d'InfoMIE, ou en cas de présentation directe du jeune dans les locaux d'InfoMIE, l'équipe a dû raccompagner physiquement ces jeunes. Ceci a impliqué parfois de la part de l'équipe d'accompagner le jeune au commissariat le plus proche lorsque les services du département étaient fermés et attendre jusqu'à la fin de la procédure, c'est-à-dire jusqu'au placement du jeune en foyer pour la nuit.

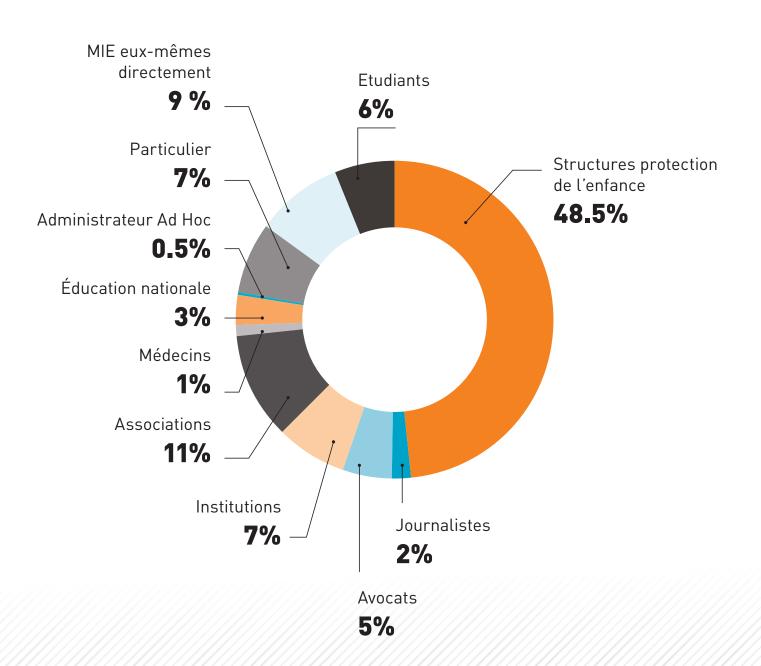
> Orientation des MIE ayant fait l'objet d'un « refus guichet » par les les structures chargées de les mettre à l'abri et d'évaluer leur minorité et leur isolement.

À noter : pour les cas en lle de France et signalés à la permanence d'InfoMIE, ou en cas de présentation directe du jeune dans les locaux d'InfoMIE, l'équipe a du raccompagner physiquement ces jeunes. Ceci a impliqué parfois de la part de l'équipe d'accompagner le jeune au commissariat le plus proche lorsque les services du département étaient fermés et attendre jusqu'à la fin de la procédure, c'est-à-dire jusqu'au placement du jeune en foyer pour la nuit.

- > Saisine du juge des enfants suite à une non-reconnaissance de la minorité
- Constitution/Reconstitution de l'état civil des jeunes
- > Scolarisation, tests de niveau EANA CASNAV
- > Autorisation provisoire de travail
- > Titres de séjour à l'arrivée de la majorité
- > Aide provisoire jeune majeur : comment la demander, à qui, quand ?
- > Ouverture de la tutelle
- > Demande d'asile
- Mise en contact : avec avocats ou professionnels de santé
- > Demande de mise à jour de l'annuaire.



Qualité du demandeur, permanences juridiques 2016.



Permanences juridiques d'InfoMIE suite au démantèlement du bidonville de Calais

À l'approche du démantèlement, identifiée comme structure ressources et observatoire, InfoMIE a pu suivre les évènements grâce aux différents éléments transmis par les associations locales. Les départs de mineurs isolés étrangers dans des bus à destination de CAOMI ayant démarré alors que le démantèlement n'était pas encore terminé, soit dès le 27 octobre 2016, à la demande des acteurs locaux, InfoMIE a mis à disposition sa ligne téléphonique pour les jeunes isolés envoyés dans les CAOMI.

Ainsi, à partir du 27/10/2016, InfoMIE a mis à disposition des mineurs isolés sa ligne de téléphone portable, en toute transparence avec un encart sur le centre ressources www.infomie.net (voir ci-dessous) afin que ces derniers puissent signaler leur présence par message texte et qu'InfoMIE puisse faire le lien.



CALAIS: HOTLINE POUR LES MINEURS ISOLÉS

InfoMIE a mis en place une hotline pour les mineurs isolés suite au démantèlement du camp de Calais, en lien avec les associations sur place, afin que les mineurs, en cas de doute ou de craintes, puissent signaler leur présence où qu'ils se trouvent sur le territoire. Nous travaillons ensuite en relais avec les acteurs locaux.

LE NUMÉRO EST LE SUIVANT : 07.62.48.22.07

Cette ligne a par la suite été également utilisée par certaines équipes éducatives de CAOMI, ayant des questions sur le public accueilli, le droit applicable, le contexte à Calais, ect... Le rôle d'InfoMIE étant par définition la mise en réseau et l'accompagnement des acteurs, tenant des permanences téléphoniques pour tous les acteurs de terrain sur le territoire français, ces échanges se sont inscrits pleinement et naturellement dans son mandat.

QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES AU 31/12/2016 CONCERNANT CETTE PERMANENCE LIÉE AU DÉMANTÈLEMENT DU BIDONVILLE

27/10

Le démantèlement du bidonville est en cours

Du 27/10/2016 au 11/11/2016. weekend compris, InfoMIE a reçu 566 appels/sms de jeunes. Durant cette période, il a été très difficile de récolter des informations à chaque appel/sms de jeune, l'équipe d'InfoMIE parlant uniquement anglais et les jeunes ne maitrisant pas tous l'anglais et ne comprenant pas ce qui se passait. Durant cette phase, l'objectif était de faire comprendre aux jeunes qu'ils devaient rester « dans le centre » afin de rencontrer le Home Office. Dans certains cas, la famille présente au Royaume Uni appelle la permanence, ceci facilitera les messages à faire passer.

Les jeunes isolés ont été envoyés en CAOMI

Dès le 1er novembre 2016, la permanence téléphonique d'InfoMIE est investie par les équipes des CAOMI (éducateurs, responsables, chefs de service des CAOMI) qui cherchent à avoir des informations sur le droit applicable aux mineurs isolés étrangers, sur le public accueilli et les conditions de vie dans le bidonville, des informations sur la procédure en cours notamment avec le Home Office, les démarches à engager, des conseils

Les refus des autorités britanniques concernant les procédures de réunifications familiales ou de «Dubs» sont annoncés aux ieunes

À partir du 15/12/2016 InfoMIE commence à être contactée par des équipes de CAOMI ou des bénévoles suite aux « décisions de refus du Home Office communiquées ». InfoMIE montera alors, avec les questions posées par les équipes des CAOMI et les informations recues, un modèle de recours en envisageant toutes les situations possibles (modèle mis en ligne sur le centre ressources, dans le dossier thématique dédié).

Au 31/12 les équipes de

42 CAOMI au total ont sollicité la permanence d'InfoMIE

DE JEUNES

Du 27/10 au 31/12 2016 InfoMIE obtiendra des informations précises pour

114 mineurs ayant appelé la permanence, que nous tenterons de mettre en lien avec des avocats lorsque les jeunes

nous le demandent. À ce chiffre, il faut ajouter

53 dossiers adressés/envoyés

par les équipes des CAOMI pour avis ou pour relecture lors de la constitution des recours. Au 31/12/2016, InfoMIE aura eu connaissance

de 167 situations individuelles en CAOMI.

5.3. LES JOURNÉES DE FORMATION/SENSIBILISATION

En 2016 suite à une demande répétée des membres d'InfoMIE et des acteurs de terrain rencontrés, ont été mises en place **des journées ou demi-journées de formation/sensibilisation** à la demande des équipes terrain. Cette formule sera à nouveau proposée en 2017.

En effet, par le passé, la coordinatrice du réseau InfoMIE se déplaçait afin de rencontrer les éguipes du réseau de manière informelle. Suite à des demandes répétées des membres du réseau et afin de poursuivre l'objectif de renforcement de capacités, InfoMIE a souhaité institutionnaliser cela et proposer en 2016 à ses membres et partenaires un format de journée de sensibilisation-formation. L'idée est, à la demande des équipes, d'organiser - soit des journées de sensibilisation-formation générale sur la thématique des mineurs isolés étrangers /jeunes majeurs pour les nouveaux arrivants ou les équipes accueillant depuis peu des mineurs isolés étrangers - soit d'identifier avec l'équipe 3 ou 4 points de droit/difficultés/situations rencontrés au quotidien afin de travailler avec eux sur les pistes envisageables, le droit applicable, ect...

Il ne s'agit pas là de dupliquer à l'infini un même modèle de journée de sensibilisation-formation. Il s'agit bien là de s'adapter aux besoins des équipes, de construire le programme en fonction de leurs besoins et demandes avec elles. une sorte de « sur mesure » afin de coller au mieux aux réalités de terrain. Le centre ressources www.infomie.net ne suffit pas parfois, il est nécessaire de remettre de l'humain. Il s'agit ainsi, toujours dans la logique de servir l'intérêt de l'enfant par l'accompagnement et le renforcement des capacités des acteurs de terrain, de s'adapter aux réalités des équipes, à leurs quotidiens, et de travailler avec eux des points de droit précis, des questions administratives récurrentes, etc.

Ces journées ou demi-journées sont organisées et animées par la Coordinatrice de l'association en binôme quand cela est possible, avec des personnes ressources du réseau InfoMIE, afin de promouvoir les échanges d'expériences et capitaliser les savoirs.

Cette formule est inédite, elle a été proposée en 2016 pour la première fois. Au vu de la taille de l'équipe d'InfoMIE, nous n'avons pu répondre à toutes les sollicitations.

En 2016, ont été réalisées

5 FORMATIONS.

Chaque session s'accompagne de la création de supports pédagogiques propres au thème et au niveau des participants.

Le 22 mars 2016, une demi-journée avec l'équipe du RAIH a permis de travailler sur les nouveaux textes juridiques, circulaire interministérielle du 25 janvier 2016 et loi du 14 mars 2016 réformant la protection de l'enfance.

Le 11 avril 2016, une demi-journée de formation de l'équipe éducative du foyer Les Marmousets, Œuvre Falret a été travaillée sur deux points : Accès à la formation professionnelle et autorisation provisoire de travail

Accès aux titres de séjour à la majorité, point sur les titres de séjour Vie privée et familiale (art. 313-11-2Bis du CESEDA) et Salarié et travailleur temporaire (art. 313-15 du CESEDA) : présentation des conditions, constitution des dossiers

Il s'agit bien là de s'adapter aux besoins des équipes, de construire le programme en fonction de leurs besoins et demandes avec elles, une sorte de « sur mesure » afin de coller au mieux aux réalités de terrain.

À la demande des acteurs du Pas de Calais, **le 12 mai 2016,** une première demi-journée de formation a été organisée sur les outils de signalement des mineurs isolés étrangers : différence et utilisation de l'information préoccupante, du signalement et de la saisine du juge des enfants. 14 personnes étaient présentes, dont une représentante du Conseil départemental du Pas de Calais ainsi que les associations/acteurs suivants : PSM – Plateforme de service aux migrants, France Terre D'asile, La Vie Active, MSF, La cabane juridique, l'Ecole laïques du chemin des dunes.

Le 10 juin 2016, l'association La Bienvenue accueillant des MIE sur la région parisienne a demandé l'intervention d'InfoMIE lors de la demi-journée réunissant les directeurs/trices et cadres éducatifs de la structure. L'objectif était d'aborder la question de l'accès à un titre de séjour à la majorité pour les MIE/MNA pris en charge. Les points suivants ont ainsi été abordés et expliqués :

- les titres de séjour mobilisables
- le dossier à constituer
- l'avis d'insertion
- les documents d'état civil
- la question du lien avec la famille au pays d'origine
- les recours possibles.

Suite à cette première session, les acteurs intervenant dans le Nord et le Pas de Calais ont souhaité organisé une seconde session, afin de poursuivre l'appréhension de la thématique des mineurs isolés étrangers. Ainsi, le 12 juillet 2016, à Calais, a été organisée une seconde demi-journée de formation sur le droit applicable aux mineurs isolés étrangers.

Cette formation a été particulièrement investie par les acteurs de terrain puisqu'elle a réuni 39 personnes : avocats, bénévoles, interprètes médiateurs, juristes. Les structures suivantes étaient représentées : La Cimade, Médecins sans frontières, Médecins du monde, l'Auberge des migrants, la PSM, Jungle Book, Kid's Café, Utopia 56, Dunkerque Legal support team, Refugee Youth Services, la cabane juridique.

L'objectif de cette formation était de pointer du doigt, avec tous les acteurs – y compris acteurs anglais- l'incohérence de l'information juridique donnée aux mineurs sur le bidonville de Calais et dans les autres campements.



5.4. LA LISTE DE TRAVAIL INFOMIE-RIME

InfoMIE anime un ensemble de listes de diffusion d'informations et de discussion dans la même logique de diffusion de l'information.

Ces listes (Membres, Partenaires, INFOMIE RIME) principalement de diffusion d'informations sont également ouvertes à la discussion et permettent des échanges en temps réel sur les actualités diffusées.

La plus importante des listes animées et modérées par InfoMIE est celle intitulée INFOMIE RIME, reprise par l'association depuis 2010. RIME, Rassemblement des intervenants sociaux pour l'Insertion des Mineurs et jeunes majeurs Etrangers est né en 2004, initiative visant à sortir les professionnels de leur isolement.

Lieu de réflexion et d'échanges ouvert à toutes personnes ou organisations qui s'intéressent à la prise en charge et à la protection des mineurs et jeunes majeurs isolés étrangers, INFO-MIE-RIME tente notamment de recueillir et de diffuser l'information sur la situation juridique, sociale et psychologique des mineurs et jeunes majeurs étrangers, de favoriser les échanges et les rencontres entre les acteurs concernés afin de lutter contre l'isolement, d'élaborer des propositions destinées à améliorer la prise en charge et la protection de ces jeunes, d'organiser des actions pour promouvoir ses propositions et revendications.

Elle permet ainsi à un travailleur social, un éducateur, un juriste, un bénévole, d'un territoire X d'interroger ses pairs et confrères issus d'autres territoires sur une situation donnée.

Véritable outil de travail pour les professionnels et acteurs de terrain qui ont pleinement investi cette liste, elle représente également un bénéfice secondaire pour l'association InfoMIE, car elle offre à la coordinatrice un nouveau terrain de veille pour l'alimentation du centre de ressources et favorise la diffusion de l'action auprès du public cible.



Au 31/12/2016 elle comptait 1019 abonnés, dont une grande majorité de travailleurs sociaux, juristes, et responsables ASE de Conseils départementaux (+97 par rapport à l'exercice 2015).

Rappels des statistiques antérieures :

2015 : 922 abonnés 2014 : 870 abonnés

Exemples de sujets de discussion traités sur la liste de travail InfoMIE-RIME en 2016 :

Reconstitution de l'état civil – Mali : obtention de la carte NINA, recensement dans le cadre du Ravec

Inscription des mineurs isolés étrangers au pôle emploi

Consultation VISABIO et refus de titre de séjour

Passage de l'examen du code de la route et du permis de conduire pour un mineur isolé étranger/jeune majeur

Documents nécessaires à l'ouverture d'un compte-bancaire

Accès à un titre de séjour à la majorité pour les mineurs isolés étrangers algériens et tunisiens

5.5. LA LETTRE D'ACTUALITÉ D'INFOMIE

L'équipe d'InfoMIE procède à une veille quotidienne de la littérature (juridique, médicale, sciences sociales, ...) concernant les MIE et ainsi alimente le centre de ressources www.infomie.net. Afin de faciliter le suivi de la documentation ainsi compilée pour les acteurs de terrain, une lettre d'actualités est envoyée tous les 15 jours (le lundi) aux abonnés, compilant les dernières entrées sur le centre ressources.

2016 en quelques chiffres:

1 473 destinataires (+297 par rapport à 2015) 26 lettres envoyées en 2016

Rappel des statistiques antérieures :

1176 destinataires en 2015 1035 destinataires en 2014 23 lettres envoyées en 2015



5.6. NOUVEAU MODE DE DIFFUSION DE L'INFORMATION, LE RÉSEAU SOCIAL TWITTER

Depuis mai 2014, InfoMIE utilise Twitter pour diffuser sa veille transversale sur la thématique des mineurs isolés étrangers. Twitter constitue un nouveau canal pour sensibiliser aux problématiques des mineurs isolés étrangers et toucher de nouvelles cibles. Sont « tweetées » les documentations compilées et publiées sur le centre ressources www.infomie.net.

Nous comptons **698 abonnés au 31/12/2016**, (+336 par rapport à 2015)

Rappel des statistiques antérieures :

362 abonnés au 31/12/2015 89 au 31/12/2014

Nombres de tweets réalisés par InfoMIE :

1521 tweets en 2016 (+ 716 par rapport à 2015) 805 tweets en 2015







Mettre en œuvre notre projet



LA GOUVERNANCE

Du 1er janvier 2016 au 1er juin 2016 :

Le Conseil d'administration d'InfoMIE est constitué des membres suivants : DEI-France, Ligue des Droits de l'Homme, Hors la Rue, Solidarité Laïque, Fondation Grancher, Espoir, ADMIE, Professeur Thierry Baubet, Parcours d'Exil, la Ligue de l'enseignement

Le Bureau d'InfoMIE est constitué ainsi :

PRÉSIDENCE Solidarité Laïque

représentée par Roland Biache

VICE-PRÉSIDENCE Ligue des Droits de l'Homme,

représentée par Françoise Dumont

SECRÉTARIAT Fondation Grancher,

représentée par Bénédicte Aubert

TRÉSORERIE DEI-France,

représentée par Jean-Luc Rongé

L'ADMIE,

représentée par Renaud Mandel

Du 2 juin 2016 au 31 décembre 2016 :

Le conseil d'administration d'InfoMIE est constitué des membres suivants : DEI-France, Ligue des Droits de l'Homme, Hors la Rue, Solidarité Laïque, Fondation Grancher, Espoir, ADMIE, Professeur Thierry Baubet, Parcours d'Exil, la Ligue de l'enseignement

Le bureau est composé ainsi :

PRÉSIDENCE Solidarité Laïque

représentée par Roland Biache

VICE-PRÉSIDENCE Ligue des Droits de l'Homme,

représentée par Françoise Dumont/Alain Esmery

TRÉSORERIE Fondation Grancher,

représentée par Bénédicte Aubert

SECRÉTARIAT DEI-France,

représentée par Jean-Luc Rongé

L'ADMIE.

représentée par Renaud Mandel

52

6 RÉUNIONS DE BUREAU

RÉUNIONS DE CONSEIL D'ADMINISTRATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

VIE DE L'ASSOCIATION (RH)

En 2016, InfoMIE a fonctionné avec un poste salarié unique, de Coordinatrice, à 1 ETP. La coordinatrice a été épaulée par des élèves avocats stagiaires et des juristes stagiaires. L'association a également bénéficié au cours de l'année 2016 d'un fort appui bénévole composé de l'investissement régulier de 15 personnes, représentantes des membres et partenaires très impliqués d'InfoMIE, dont en première ligne les personnes engagées au sein des instances de l'association. Cet appui s'est traduit par un ensemble d'actes relevant de l'engagement associatif de ces personnes (temps passé dans l'exercice de leurs fonctions statutaires), mais également en termes d'expertise destinée aux consultations juridiques, à l'enrichissement de certains dossiers thématiques etc., aux journées de formation et enfin de leur travail de réflexion et d'orientation concernant le site www. infomie.net



LES MEMBRES D'INFOMIE :

PERSONNES MORALES

- Association de Défense des Mineurs Isolés Etrangers
- Association Départementale de Sauvegarde de L'Enfance et de l'Adolescence en Seineet-Marne
- Association En Temps
- Association Foyer les Algues
- Association Logement Jeunes 93
- Association Nationale de Recherche et d'Action Solidaire
- Centre Primo Lévi
- La Cimade
- Conseil départemental du Val de Marne
- Conseil départemental de la Vienne
- Croix-Rouge française
- Défense des Enfants International France
- ECPAT-France
- Espoir Centres Familiaux de Jeunes -Service Jeunes Errants
- Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des Deux Rives
- Fondation d'Auteuil
- Fondation Grancher
- Fondation Institut Protestant
- Forum Réfugiés Cosi
- France Terre d'Asile
- GAIA 94
- Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés
- Hors La Rue
- Information Marseille Accueil Jeunes Écoute Santé
- Insertion et Alternatives
- Jeunesse et Droit
- La Ligue des Droits de l'Homme
- La Ligue de l'Enseignement
- MECS La Barthe—ANRAS
- Médecins du Monde
- Parcours d'exil
- Réseau Accueil Insertion de l'Hérault
- Solidarité Laïque
- UNICEF France
- Urgence Jeunes
- La Voix De l'Enfant

PERSONNES PHYSIQUES

- Corentin Bailleul (MIGRINTER)
- Thierry Baubet (Psychiatre, chef de service de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, Hôpital Avicenne)
- Catherine Daoud (Avocate, Antenne des mineurs, Barreau de Paris)
- Emilie Dewaele (Avocate, Barreau de Lille)
- Edwige Fourot, (Assistante sociale retraitée)
- Mélanie Le Verger (Avocate, Barreau de Rennes)
- Arlette Milosavlevijc, (Assistante sociale, retraitée)
- Sevan Minassian (Psychiatre à la Maison des Adolescents (CASITA) et à l'Hôpital de Jour pour adolescents (L'Entracte))
- Sarah Pryzbyl (Géographe, Doctorante à Migrinter)
- Liliane Ricart (Directrice adjoint MECS de Cerdagne)
- Isabelle Roth (Avocate, Antenne des mineurs, Barreau de Paris)
- Daniel Senovilla Hernandez (Docteur en droit, MIGRINTER -Université de Poitiers, CNRS)
- Fabrice Tardy (Psychologue, Département de l'Ain)
- Océane Uzureau (Ingénieure d'études, MIGRINTER)
- Laurence Vagnier (Administratrice hors classe)
- Alexandra Vié (Sociologue, Doctorante Migrinter)





Association InfoMIE

22 rue Corvisart – 75013 Paris Tél. 01 45 35 93 54 / Fax : 01 45 35 47 47 contact@infomie.net www.infomie.net

Nos soutiens:

















